TERRANUEVA

Corporation Terranueva

Rapport de gestion

Exercices clos les 30 septembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

CORPORATION TERRANUEVA

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats nets globaux de Corporation Terranueva (la « Corporation » ou « Terranueva ») a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats consolidés ainsi que la situation financière de la Corporation pour les exercices clos les 30 septembre 2021 et 2020. Ce rapport, daté du 20 janvier 2022, devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 ainsi que les notes annexes afférentes. Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. De plus amples renseignements sur Terranueva sont publiés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la Corporation (www.terranueva.ca). Le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le présent rapport le 20 janvier 2022.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport faisant état des objectifs, des projections, des estimations, des attentes et des prévisions de la Corporation ou de la direction pour l'avenir peuvent être des énoncés prospectifs et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que croire, prévoir, estimer, s'attendre, projeter ou planifier, ainsi que par l'emploi du futur ou du conditionnel, peu importe la tournure négative ou positive ou la variante utilisée.

Le rapport de gestion contient des éléments prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Corporation quant à ses opérations, à l'industrie du cannabis en général et au contexte économique dans lequel la Corporation évolue.

Certains énoncés de ce rapport, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent de manière importante des résultats exprimés ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Corporation croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction du présent rapport. La Corporation dénie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif quelconque, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur, sauf dans la mesure exigée par la législation sur les valeurs mobilières.

MISE À JOUR COVID-19 et ses variantes

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie mondiale. La situation est en constante évolution et de nouvelles variantes sont apparues, et les mesures mises en œuvre ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial et local. En réponse à l'épidémie de COVID-19 et ses variantes, les gouvernements ont mis en œuvre des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent notamment l'interdiction de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale, ont entraîné des perturbations importantes pour les entreprises, ce qui a donné lieu à un ralentissement de l'économie.

La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 et de ses variantes demeurent inconnues à ce jour, tout comme l'effet des mesures gouvernementales.

Le climat économique difficile actuel peut entraîner des répercussions financières sur la Société, qui pourraient être importantes, incluant la capacité à obtenir du financement.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Corporation a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Corporation est un producteur de cannabis à des fins récréatifs et médicales. Terranueva, située au Québec, est une filiale en propriété exclusive de Corporation Terranueva.

Depuis 2018, Terranueva est une société publique listée sur le CSE sous le symbole TEQ. Le siège social de la Corporation est situé au 803, boul. de L'Ange-Gardien, L'Assomption, Québec.

Terranueva a obtenu des licences de culture, transformation et vente émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (les « Licences ») le 22 février 2019 et a fait une demande d'amendement en août 2020 afin de pouvoir faire de l'emballage pour vendre des produits finis.

Le 16 décembre 2021, la Corporation a obtenu de Santé Canada une modification aux conditions de ses licences pour autoriser l'activité de vente de produits de cannabis séchés et frais aux détaillants autorisés par les provinces et les territoires et les titulaires d'une licence de vente à des fins récréatives et médicales. De ce fait pour l'exercice 2021 – 2022 Terranueva s'apprêtent à finaliser sa stratégie de commercialisation.

L'obtention de ces droits permet à Terranueva de cultiver, transformer et de vendre (pour fins récréatives et médicales) des semences et des plants aux distributeurs approvisionnant les détaillants provinciaux et territoriaux de cannabis et aux personnes qui se sont inscrites pour obtenir des produits de cannabis à des fins récréatifs et médicales (patients inscrits). Terranueva peut également exercer des activités connexes comme la possession, le transport, la destruction, la recherche et le développement ainsi que la vente de cannabis en vrac à d'autres titulaires de licences fédérales.

L'inauguration de sa première unité de production a été complétée en mars 2019 et la première production a été amorcée à la fin de ce même mois dans l'unité de certification, recherche et développement (UCRD). Les produits en culture sont développés selon les plus hauts standards de qualité, productivité et homogénéité grâce à des pratiques de culture contrôlées dans l'UCRD qui permet la culture en salles blanches.

Bien qu'une option d'achat d'un terrain voisin de 280 000 pieds carrés ait été signée en avril 2019 dans le but d'accueillir les projets d'expansion de Terranueva, la direction a choisi de les reporter en 2022 afin de tenir compte des difficultés affectant le marché de l'offre de cannabis et/ou l'obtention de financement adéquat.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Compte tenu des variations du prix de marché du cannabis en 2021, Terranueva a dû se recentrer sur la rentabilité de ses opérations. L'abondance d'inventaire sur l'ensemble du marché et une pression à la baisse sur les prix de vente en vrac ont poussé Terranueva à poursuivre des mesures de réduction des coûts ainsi que d'accélérer la modification de ses licences pour permettre la vente de fleurs de cannabis en produit fini. La recherche de nouveau fonds de financement est également devenue prioritaire afin de permettre l'expansion des opérations de Terranueva. Conséquemment, l'efficacité de sa productivité est devenue un objectif prioritaire.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

- Le 31 mai 2021, la Société a procédé à l'émission de 750 000 options d'achat au prix de 0,15 $ auprès des membres de son conseil d'administration et de certains de ses dirigeants. Le 19 mars 2021, la Société a procédé via un placement privé à l'émission de 13 125 000 actions au prix de 0,08 $ par action totalisant 1 050 000 $, assortie d'un bon de souscription pour chaque action émise qui donne à son porteur le droit d'acheter pour soixante (60) mois une action ordinaire au prix de 0,15 $ par action;
- La Société a aussi annoncé des changements au sein de son équipe de direction et de son conseil d'administration, notamment en nommant de nouveaux administrateurs, un nouveau Président et chef de la direction et Chef des opérations;
- Un ajustement de la valeur des stocks a eu lieu en regard de quatre (4) lots de cannabis qui ont été détruits dans l'exercice et la Société a mise en place un cycle d'aseptisation afin d'améliorer la qualité des prochaines productions;

- La direction de la R-D poursuit son travail portant sur la qualité des produits. Conséquemment l'équipe a procédé à la sélection de nouvelles génétiques (boutures) selon des critères spécifiques en fonction notamment du taux de THC désirés, du profile terpénique, du temps de floraisons et du rendement massique. Cette sélection s'inscrit dans le cadre de notre stratégie de développement de produits à valeur ajoutée.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

	Total	T4	T3	T2	T1
2021	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Produits	-	-	-	-	-
Résultat net et résultat global de l'exercice	(2 190 568)	(793 869)	(646 786)	(279 209)	(470 704)
Perte par action, de base et diluée	(0,06)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,01)
2020					
Produits	-	-	-	-	-
Résultat net et résultat global de l'exercice	(2 124 961)	(897 627)	(73 851)	(508 908)	(644 575)
Perte par action, de base et diluée	(0,06)	(0,03)	(0,00)	(0,02)	(0,02)

Aux 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Trésorerie	118 382	314 274
Actifs biologiques et stocks	572 846	498 457
Actifs totaux	5 074 535	5 522 053
Passifs courants	5 230 061	2 472 493
Passifs non courants	1 183 030	3 268 515
Capitaux propres	(1 338 556)	(218 955)

- Le maintien des pertes pour l'exercice clos le 30 septembre 2021;
- Le maintien de la trésorerie par suite de la conclusion d'un placement privé de 1 050 000 $ et l'obtention d'une nouvelle contribution financière de 620 000 $ de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec portant sur les besoins de liquidités en lien avec les coûts d'opération et d'un programme de prestation d'urgence;

- L'augmentation des passifs courants et non courants est liée :
- À l'option d'achat que Terranueva détient dans la propriété et qui expire en août 2022, de ce fait la Société a dû reclasser les contrats locatifs à long terme dans les passifs courants;
- La hausse de la dette à long terme de 620 000 $ (480 000 $ en 2020); et à la renégociation des débentures et l'obtention de nouveaux financements.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

COÛT DES MARCHANDISES VENDUES (net des aides gouvernementales)

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	$	$
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	33 344	45 107
Perte de valeur des stocks	878 215	677 188
Marge brute déficitaire	911 559	722 295

Le coût des marchandises vendues comprend les coûts directs et indirects des coûts de production ainsi que de la main-d'œuvre liés à la production. L'ajustement de la valeur des actifs biologiques représente la variation de la juste valeur des plants durant la période de croissance, déduction faite des coûts prévus pour leur achèvement et la vente. Elle est établie à partir de certaines estimations formulées par la direction.

L'augmentation de la marge brute déficitaire pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 par rapport à 2020 est liée à la destruction de quatre (4) lots de cannabis, l'achats de mères et de nouvelle génétique et des frais de réparations et maintenance en rapport avec la décontamination et l'aseptisation des laboratoires, et ce malgré les aides gouvernementales reçues.

CHARGES

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
Charges		
Honoraires	401 701	165 485
Rémunération à base d'actions	(39 247)	236 250
Salaires et charges sociales	175 791	301 168
Aide gouvernementale	(68 768)	(72 539)
Amortissement des contrats locatifs	65 545	62 671
Frais généraux et administratifs	251 015	305 535
Frais financiers	514 686	404 096
	1 300 723	1 402 666

Les frais généraux et administratifs sont constitués notamment, des frais de bureau, dépenses de communication, relations aux investisseurs, fournitures et de frais informatiques.

Les honoraires professionnels incluent les frais juridiques, d'audit et de gestion.

La diminution des charges pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 est attribuable en grande partie à la réduction des salaires et charges sociales ou des postes de direction ont été abolies et à la rémunération à base d'actions suite à l'expiration d'options d'achat d'actions. Quant aux honoraires professionnels, ils ont connu une augmentation substantielle en lien avec des litiges et des frais juridiques liés au placement privé.

La hausse des frais financiers est relative aux intérêts capitalisés sur les débentures suite à de nouvelles ententes intervenues avec certains détenteurs.

LA RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTION

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, la société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de (39 247 $) comparativement à 236 250 en 2020. La forte diminution est liée à la radiation de 1 115 000 options d'achat réduisant le surplus d'apports de 234 561 $ et à l'octroi, d'une rémunération à base d'actions de 158 200 $. Le calcul des rémunérations à base d'action est reflété à partir du modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées, et appliquer les hypothèses suivantes :

Hypothèses	**Datées du 31 mai 2021**
Taux d'intérêt sans risque	0,31 %
Durée de vie prévue	5 ans
Option d'achat d'actions	750 000
Volatilité prévue	238 %

AMORTISSEMENT DES DROITS D'UTILISATION ET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des contrats locatifs et des immobilisations corporelles au niveau des charges est demeuré relativement stable pour les exercices clos les 30 septembre 2021 et 2020, tout comme les charges d'intérêts.

Exercices clos les 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Charge d'amortissement des contrats locatifs	65 545	62 671
Charge d'intérêt sur les créances locatives	243 206	242 415
	308 751	305 086

FRAIS FINANCIERS

Exercices clos les 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Intérêts capitalisés sur les débentures	95 659	58 346
Intérêts sur les créances locatives	243 206	242 415
Intérêts sur crédit rotatif	117 940	90 382
Intérêts sur la dette à long terme	50 503	2 447
Autres intérêts	7 378	10 506
	514 686	404 096

SITUATION FINANCIÈRE

TRÉSORERIE

Aux 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Encaisse	118 382	299 257
Encaisse en fidéicommis	-	15 017
	118 382	314 274

AUTRES MONTANTS À RECEVOIR

Aux 30 septembre	2021	2020
	$	$
Taxes à la consommation à recouvrer	86 336	62 968
Option d'achat	-	10 000
Avances à recevoir	13 123	-
	99 459	72 968

ACTIFS BIOLOGIQUES

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences et de plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

Aux 30 septembre	2021	2020
	$	$
Valeur nette comptable à l'ouverture	40 244	85 351
Coûts de production capitalisés	712 355	619 384
Transfert vers les stocks	(712 355)	(619 384)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	(33 344)	(45 107)
Valeur nette comptable à la clôture	6 900	40 244

Au 30 septembre 2021, la juste valeur des actifs biologiques se compose de plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le coût d'achat des plantes mères;
- Le rendement par plant;
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans les états consolidés de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 30 septembre 2021, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 45 kilogrammes de cannabis. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se reflèteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans le tableau ci-après. Le tableau résume les données non observables pour les trimestres et périodes de neuf mois clos le 30 septembre 2021 :

Données et hypothèse	Valeur des données	Une augmentation ou diminution de 5 % de la donnée non observable indiquée donnerait lieu à une variation de la juste valeur d'environ
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente Valeur des données au détail réelles par souche	5,12 $ (5,05 $) le gramme de cannabis séché	5 911 $ de l'évaluation (5 625 $) en 2020
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	De 92 à 184 grammes par plant (idem en 2020)	4 433 $ de l'évaluation (4 219 $ en 2020)
Stade de croissance Déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 % (idem en 2020)	4 430 $ de l'évaluation (4 219 $ en 2020)
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant les cycles de récolte et de production	De 3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte (idem en 2020)	4 868 $ de l'évaluation (4 725 en 2020)

STOCKS

Aux 30 septembre	**2021**	**2020**
Stocks de cannabis	**$**	**$**
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	423 537	110 306
Coûts de production capitalisés	298 729	371 035
Transfert provenant des actifs biologiques	712 355	619 384
Perte de valeur des stocks	(878 215)	(677 188)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	556 406	423 537
Stocks de fournitures	9 540	34 676
	565 946	458 213

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Exercice clos le 30 septembre 2021	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Projets en cours	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2020							
Coût	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Acquisitions	22 910	-	-	-	-	-	22 910
Solde au 30 septembre 2021	172 495	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 247 727
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Amortissement	26 607	48 511	44 843	29 176	165 239	-	314 376
Solde au 30 septembre 2021	66 192	121 605	103 469	73 215	455 696	-	820 177
Valeur nette comptable au 30 septembre 2021	106 303	143 556	-	89 866	1 087 825	-	1 427 550

Exercice clos le 30 septembre 2020							Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2019							
Coût	144 929	265 161	103 469	157 956	273 690	1 253 063	2 198 268
Acquisitions	4 656	-	-	5 125	16 768	-	26 549
Transfert provenant des avances	-	-	-	-	1 253 063	(1 253 063)	-
Solde au 30 septembre 2020	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Amortissement	26 608	48 510	45 586	29 176	153 612	-	303 492
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Valeur nette comptable au 30 septembre 2020	110 000	192 067	44 843	119 042	1 253 064	-	1 719 016

CONTRATS ET CRÉANCES LOCATIVES

Montants comptabilisés aux états consolidés de la situation financière :

Aux 30 septembre	2021	2020
	$	$
Contrats locatifs		
Droit d'utilisation		
Terrain	815 459	815 459
Bâtiment	1 942 986	2 004 631
Matériel de production	14 007	17 907
	2 772 452	2 837 997
Créances locatives		
Terrain et bâtiment	2 927 334	2 957 770
Matériel de production *	8 962	18 157
	2 936 296	2 975 927
Partie courante	2 936 296	39 531
	-	2 936 396

* Le matériel de production porte intérêt au taux de 23,9 % et est remboursable par versements mensuels de 1 048 $ en capital et intérêt, garanti par du matériel d'une valeur de 22 000 $, échéant en 2022.

Montants comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global :

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	$	$
Charge d'amortissement des contrats locatifs	65 545	62 671
Charge d'intérêt sur les créances locatives	243 206	242 415
	308 751	305 086

Les contrats locatifs reflètent les droits d'utilisation sur un terrain et un immeuble détenus en vertu d'un bail d'un terme de 10 ans et en vertu desquels la Société a des options d'achat exerçables à tout moment depuis la signature du bail, dont l'expiration aura lieu le 1er août 2022, et de matériel de production.

À cet effet, les contrats locatifs attribuables au terrain ne sont pas amortis, alors que ceux attribuables à l'immeuble sont amortis sur une durée de vie estimative de 35 années.

Le passif au titre de la créance locative a été calculé à un taux d'intérêt de 8,2 % pour une période estimée à 51 mois se terminant le 1er août 2022, date de l'exercice prévu de l'option d'achat.

CRÉDIT ROTATIF

La Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie par des hypothèques mobilières universelles de 2 000 000 $. Selon les modalités du crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le crédit rotatif accordé est d'une durée minimale d'une année échéant en mars 2022, et porte intérêt à un taux annuel de 11,95 % lorsque le crédit rotatif est utilisé.

PASSIFS

Les créditeurs et charges à payer s'élevaient à 1 297 612 $ au 30 septembre 2021 comparativement à 1 061 818 $ en 2020.

DÉBENTURES

En mars 2021 la Société a conclu une nouvelle entente avec certains détenteurs des débentures, notamment la possibilité de convertir le capital au gré des détenteurs avant mars 2023 au prix de 0,15 $ par action. Le passif est actualisé à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débentures.

Aux 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Valeur nominale de 366 667 $	429 237	429 237
Intérêts capitalisés	95 659	-
Option de conversion	(81 938)	-
	442 958	429 237
Partie courante	(33 333)	(429 237)
	409 625	-

DETTE À LONG TERME

Aux 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Emprunt bancaire d'une valeur nominale de 100 000 $ (80 000 $ en 2020) sans intérêt, garanti par une aide gouvernementale échéant en 2023	85 249	62 160
Prêt en vertu d'une contribution remboursable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, d'une valeur nominale de 1 000 000 $ (400 000 $ en 2020), sans intérêt et remboursable à l'aide de 59 paiements de 16 667 $ à partir du 1er janvier 2023 et d'un dernier versement de 16 647 $ le 1er décembre 2027	688 156	269 959
	773 405	332 119

Les versements à effectuer au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :	
2022	-
2023	250 003
2024	200 004
2025	200 004
2026	200 004

Les dettes à long terme contractées par la Société ne portent pas intérêt. Puisque ces dettes ne portent pas intérêt, elles ont été présentées à leur juste valeur en actualisant les paiements futurs en utilisant un taux de 9,95 %. Les intérêts théoriques (charge de désactualisation) sont comptabilisés au taux de 9,95 %.

CAPITAL SOCIAL

En mars 2021 la Société a effectué un placement privé de 1 050 000 $ en contrepartie de l'émission de 13 125 000 actions assortie également d'un bon de souscription pour chaque action émise qui donne à son porteur le droit d'acheter pour soixante (60) mois une action ordinaire au prix de 0,15 $ par action.

Aux 30 septembre	**2021**		**2020**	
	Nombre d'actions	**$**	**Nombre d'actions**	**$**
Solde d'ouverture	32 844 961	7 114 874	32 844 961	7 114 874
Émission d'actions par placement privé	13 125 000	1 050 000	-	-
Solde de clôture	45 969 961	8 164 874	32 844 961	7 114 874

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Aux 30 septembre	**2021**		**2020**	
	Quantité	**Prix de souscription $**	**Quantité**	**Prix de souscription $**
Solde d'ouverture	2 310 000	0,275	2 310 000	0,275
Octroyés	13 125 000	0,15	-	-
Solde de clôture	15 435 000	0,169	2 310 000	0,275

* Le 29 mai 2020, la Société a décidé de prolonger la durée de validité des 2 310 000 bons de souscription qu'elle avait émis le 14 décembre 2018 à un prix unitaire de 0,65 $ jusqu'au 14 juin 2022, soit deux années supplémentaires, et de modifier le prix d'exercice des bons de souscription à 0,275 $, sous réserve des conditions suivantes en conformité avec les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes :

(i) Si suivant la modification, le prix du marché des actions ordinaires du capital social de la Société excède le prix d'exercice modifié par l'escompte du placement privé applicable pendant 10 jours de bourse consécutifs, le terme des bons de souscription doit aussi être modifié à 30 jours. La durée de 30 jours débutera 7 jours après la fin de la période de 10 jours;

(ii) Si l'obtention du consentement de tous les détenteurs de bons de souscription.

**Lors de son placement privé effectué le 19 mars 2021 la Société a également octroyé un bon de souscription pour chaque action émise qui donne à son porteur le droit d'acheter pour soixante (60) mois une action ordinaire au prix de 0,15 $ par action. La valeur attribuée à chacun des bons de souscription est Nil.

Bons de souscription aux courtiers

Aux 30 septembre	2021		2020	
	Quantité	Prix de souscription $	Quantité	Prix de souscription $
Solde d'ouverture	-	-	65 280	0,50
Échus	-	-	65 280	0,50
Solde de clôture	-	-	-	-

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Aux 30 septembre	2021		2020	
	Quantité	Prix d'exercice pondéré $	Quantité	Prix d'exercice pondéré $
Solde d'ouverture	2 625 000	0,59	2 625 000	0,59
Octroyées	750 000	0,15	-	-
Échus	(1 115 000)	0,70	-	-
Solde de clôture	2 260 000	0,38	2 625 000	0,59

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat actions en cours au 30 septembre 2021 :

Options en circulation au 30 septembre 2021	Période résiduelle de levée (années)	Prix de levée $	Date d'échéance
1 360 000	7,4 ans	0,50	Février 2029
150 000	0,3 ans	0,50	Février 2022
750 000	4,6 ans	0,15	Mai 2026

La structure de capital au 30 septembre 2021 se résume comme suit :

Actions ordinaires	45 969 961
Options	2 260 000
Bons de souscription	15 435 000

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

LIQUIDITÉS

À ce jour, la Société n'a pas généré de revenus, a cumulé un déficit de 10 368 537 (8 177 789 $ en 2020) et est considérée en mode de démarrage. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs sur sa capacité à rendre ses activités commerciales rentables et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir les fonds nécessaires par l'émission de débentures, l'émission de capital social et la signature d'une facilité de crédit, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (IFRS) selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute important sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes des états consolidés de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société., comme le définit la note 3 aux états financiers du 30 septembre 2021.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Activées opérationnelles	(1 581 058)	(1 381 459)
Activités d'investissement	(22 910)	(95 626)
Activités de financement	1 408 076	1 217 196
Variation nette de la trésorerie au cours de la période	(195 892)	(259 889)
Trésorerie à l'ouverture	314 274	574 163
Trésorerie à la clôture	118 382	314 274

Activités opérationnelles

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ont augmenté de 199 599 $ pour atteindre 1 581 058 $ (1 381 459 $ en 2020) en raison de ce qui suit :

- La hausse de la perte nette pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 de 65 607 $, cette dernière s'établissant à 2 190 568 $ (2 124 961 $ en 2020);
- L'aide gouvernementale reçue de 229 227 $; et
- De l'augmentation de 30 734 $ (150 328 $ en 2020) de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, étant déficitaire de 781 150 $ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 (850 416 $ en 2020), principalement dû à la variation des actifs biologiques et stocks, des comptes créditeurs et des charges à payer.

Quant à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, elle s'établit ainsi :

Aux 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Autres montants à recevoir	(26 491)	147 675
Stocks	(985 948)	(1 025 095)
Frais payés d'avance	(4 505)	(10 865)
Comptes créditeurs et charges à payer	235 794	137 869
	(781 150)	(750 416)

Activités d'investissement

Les sorties nettes des flux de trésorerie liées aux activités d'investissement en immobilisations et de contrats locatifs ont été de 22 910 $ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 comparativement à 95 626 $ pour la même période en 2020.

Activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 1 408 076 $ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 (1 217 196 $ en 2020) en raison des facteurs suivants :

- Conclusion d'un placement privé de 1 050 000 $ (Nil en 2020) et la hausse du crédit rotatif de 20 913 $ (941 907 $ en 2020)
- Obtention de nouvelle aide gouvernementale de 620 000 $ (480 000 $ en 2020); et
- Remboursement des créances locatives de 282 837 $ (277 337 $ en 2020).

TRANSACTIONS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

ÉCHÉANCES CONTRACTUELLES

	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	Total des flux de trésorerie contractuels
	$	$	$	$
Crédit rotatif	962 820	-	-	962 820
Comptes créditeurs et charges à payer	1 193 273	104 339	-	1 297 612
Créances locatives	144 767	2 791 529	-	2 936 296
Dette à long terme	-	-	1 100 000	1 100 000
Débentures convertibles	33 333	-	333 333	366 666
	2 334 193	2 895 868	1 433 333	6 663 394

ÉVOLUTION DES PASSIFS FINANCIERS

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Débentures	Créances locatives	Dette à long terme	Total
	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2020	429 237	2 975 927	332 119	3 737 283
Nouvelles dettes à long terme	-	-	390 783	390 786
Remboursement en capital	-	(282 837)	-	(282 837)
Intérêts effectifs – désactualisation	95 659	243 206	50 503	389 368
Option de conversion	(81 938)	-	-	(81 938)
Solde au 30 septembre 2021	442 958	2 936 296	773 405	4 152 659

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des débentures et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs et des créanciers, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement

sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition fédéral et provincial à la perte d'exploitation avant impôt sur les résultats, comme indiqué ci-dessous :

Exercice clos le 30 septembre	**2021**	**2020**
Taux d'imposition attendu	26,50 %	26,50 %
Économie d'impôt attendue en raison de la perte	586 255 $	597 068 $
Dépenses non déductibles	(28 335) $	(74 437) $
Perte d'impôt reportée et non comptabilisée	(536 206) $	(522 631) $
Charge d'impôts sur les résultats	21 714 $	- $

La Société et sa filiale disposent d'un montant approximatif de pertes autres qu'en capital de 11 566 771 $ pour réduire le résultat imposable au fédéral et au provincial des années ultérieures, qui expirent entre 2028 et 2041.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La capacité de la Corporation d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière consolidée intermédiaire si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière en vigueur au 30 septembre 2021.

RISQUES ET INCERTITUDES

Il y a plusieurs risques variés, connus et inconnus, qui peuvent empêcher Terranueva d'atteindre ses objectifs.

Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité consiste à ce que la Corporation ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières à échéance. La liquidité et les résultats opérationnels de Terranueva pourraient être affectés si l'accès aux marchés capitaux est entravé, que ce soit en raison d'un ralentissement général des marchés boursiers ou de questions spécifiques à Terranueva. En attendant la première vente, tous les flux de trésorerie proviennent des activités de financement. L'approche de Terranueva en matière de gestion de risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour faire face à ses passifs à leur échéance. Au 30 septembre 2021, le fonds de roulement de Terranueva était déficitaire de 4 355 528 $.

La Société a récemment reçu une licence lui permettant de vendre du cannabis en fleur. Toutefois, la Société n'a pas encore effectué des ventes au public.

Dépendance à l'égard des licences

Une fois obtenue ou transférée à Terranueva, le non-respect des exigences d'une licence ou d'une licence ARC ou le défaut de maintenir les licences aurait une incidence défavorable considérable sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva. Bien que Terranueva estime satisfaire aux exigences, rien ne garantit que Santé Canada accorde ces licences ou approuvera leur transfert ni que l'ARC accordera une licence ARC. Si Santé Canada n'accordait pas une licence ou son transfert ou si elle accordait une licence à des conditions différentes ou si l'Agence du Revenu du Canada n'accordait pas une licence ARC, les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva seraient considérablement et négativement affectés.

Dépendance à l'égard de l'établissement

À ce jour, les activités et les ressources de Terranueva ont principalement été focalisées sur son établissement situé à L'Assomption, Québec. Tout changement ou développement défavorable affectant cet établissement peut avoir un effet défavorable significatif sur la capacité de Terranueva à produire du cannabis, sur ses activités, sa situation financière et ses visées.

Exigences de la réglementation

Le marché du cannabis, incluant la marijuana médicale, au Canada est régi par les lois applicables sur le Cannabis. Santé Canada est le principal organisme de réglementation de l'industrie. Les lois applicables sur le cannabis visent à traiter le cannabis comme tout autre stupéfiant en créant les conditions d'une nouvelle industrie commerciale responsable de sa production et de sa distribution.

Tout requérant qui souhaite devenir un producteur autorisé est soumis à des exigences strictes de Santé Canada en matière de licences.

Risque lié au bail de l'établissement

L'établissement est situé sur une propriété qui n'appartient pas à Terranueva. Cette propriété est sujette à un bail à long terme et à des accords similaires dans lesquels le terrain sous-jacent qui appartient à un tiers est loué à Terranueva avec des droits de rachat. Selon les termes d'un bail type, le locataire doit payer un loyer pour l'utilisation du terrain et est généralement responsable de tous les coûts et dépenses associés à l'immeuble et aux améliorations. À moins que la durée du bail ne soit prolongée, le terrain et toutes les améliorations apportées reviendront au propriétaire du terrain à l'expiration du bail. En outre, un cas de défaut de Terranueva aux termes du bail pourrait également entraîner une perte de la propriété si le défaut n'est pas remédié dans un délai raisonnable. La réversion ou la perte de la propriété pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les opérations et les résultats de Terranueva.

Historique opérationnel limité

Terranueva prévoit entrer dans le secteur du cannabis médical. Terranueva est donc exposée à de nombreux risques communs aux entreprises en démarrage, y compris les limites en matière de ressources humaines, financières et autres ressources et manque de revenus. Rien ne garantit que Terranueva réussisse à rentabiliser les investissements de ses actionnaires et la probabilité de succès doit être prise en compte considérant que la Corporation est en démarrage. Ces risques peuvent inclure :

- Le risque de ne pas avoir suffisamment de capital pour réaliser sa stratégie ;
- Le risque de ne pas développer ses offres de produits et services de manière à être rentable et à répondre aux exigences de ses clients;
- Le risque que sa stratégie de croissance ne soit pas couronnée de succès;
- Les risques que les fluctuations de ses résultats d'exploitation soient significatives par rapport à ses revenus; et

- les risques liés à un régime de réglementation en évolution.

Gestion de la croissance

Terranueva peut être exposée à des risques liés à la croissance, y compris des contraintes de capacité et des pressions sur ses systèmes et contrôles internes. La capacité de Terranueva à gérer efficacement la croissance nécessitera la mise en place et l'amélioration continue de ses systèmes opérationnels et financiers et d'étendre, de former et de gérer ses employés. L'incapacité de Terranueva à faire face à la croissance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, situation financière, ses résultats d'exploitation et ses visées.

Dépendance à l'égard de la direction

Le succès de Terranueva dépend de la capacité, de l'expertise, du jugement, de la vigilance et de la bonne foi de sa haute direction. Bien que les contrats de travail et les programmes d'incitation soient habituellement utilisés comme méthodes principales pour retenir les services d'employés clés, ces contrats et programmes d'incitation ne peuvent assurer la continuité des services de ces employés. Toute perte des services de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, les résultats opérationnels ou la situation financière de la Corporation.

Conflits d'intérêts

Terranueva pourrait faire l'objet de divers conflits d'intérêts potentiels, car certains de ses dirigeants et administrateurs peuvent être impliqués dans diverses activités. De plus, les dirigeants et administrateurs de Terranueva peuvent consacrer du temps à leurs intérêts d'affaires externes, à condition que ces activités n'interfèrent pas de manière significative ou défavorable avec leurs fonctions auprès de Terranueva, le cas échéant. Les intérêts d'affaires externes peuvent exiger beaucoup de temps et d'attention de la part des dirigeants et administrateurs de Terranueva. Dans certains cas, les dirigeants et administrateurs peuvent avoir des obligations fiduciaires associées à des intérêts d'affaires externes susceptibles d'interférer avec leur capacité à consacrer du temps aux activités et aux affaires de Terranueva, le cas échéant, ce qui pourrait affecter les opérations de Terranueva.

De plus, Terranueva pourrait être impliquée dans des transactions qui entrent en conflit avec les intérêts de ses administrateurs et dirigeants respectifs, ces derniers pouvant, de temps à autre, traiter avec des personnes, des entreprises, des institutions ou des sociétés avec lesquelles Terranueva fait affaire ou auprès desquelles elle pourrait rechercher des investissements. Les intérêts de ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient entrer en conflit avec ceux de Terranueva. De plus, de temps à autre, ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient concurrencer avec Terranueva pour des opportunités d'investissement disponibles. Les conflits d'intérêt, le cas échéant, seront soumis aux procédures et recours prévus par les lois applicables. En particulier, si tel conflit d'intérêts survient lors d'une réunion du conseil d'administration de Terranueva, un administrateur qui a un tel conflit s'abstiendra de voter pour ou contre l'approbation d'une telle participation ou de telles conditions. Conformément aux lois applicables, les administrateurs de Terranueva sont tenus d'agir avec honnêteté, bonne foi et dans l'intérêt primordial de Terranueva.

Concurrence

Certains compétiteurs pourraient disposer de ressources financières plus importantes que celles de Terranueva.

Litiges

Terranueva pourrait être partie à des litiges de temps à autre dans le cours normal de ses activités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses opérations. Advenant qu'un litige dans lequel Terranueva est éventuellement impliquée dût être jugé à son encontre, une telle décision pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de Terranueva à poursuivre ses activités et sur les actions ordinaires et puiser d'importantes ressources. Même si Terranueva a gain de cause dans des litiges auxquels elle est éventuellement impliquée, ces litiges pourraient rediriger d'importantes ressources de l'entreprise. Les litiges pourraient également créer une perception négative de la marque de Terranueva et, à terme, de la marque de la Corporation.

Risques réglementaires

Terranueva opère dans une nouvelle industrie hautement réglementée, hautement compétitive et en rapide évolution. À ce titre, de nouveaux risques peuvent émerger et la direction peut ne pas être en mesure de prédire tous ces risques ou être en mesure de prédire comment ces risques peuvent générer des résultats réels différents des résultats contenus dans les énoncés de nature prospective. La capacité de Terranueva à cultiver, stocker et vendre du cannabis au Canada en ce qui concerne l'établissement est dépendant à l'obtention de licences de Santé Canada et d'une licence ARC de l'Agence du Revenu du Canada et du besoin de maintenir lesdites licences en règle. Le défaut (i) de se conformer aux exigences et (ii) de maintenir les licences et la licence ARC, aurait un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

Terranueva engagera des coûts et des obligations continus liés à la conformité réglementaire. Le non-respect des réglementations peut entraîner des coûts supplémentaires pour des mesures correctives, des pénalités ou des restrictions sur les opérations. En outre, des modifications de la réglementation, une application plus rigoureuse de celle-ci ou d'autres événements imprévus pourraient nécessiter des modifications importantes aux activités de Terranueva, augmenter les coûts liés à la conformité ou engendrer des dettes significatives pouvant avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats d'exploration et la situation financière de Terranueva.

L'industrie est soumise à des contrôles et à des réglementations étendues, ce qui peut avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière des acteurs du marché. Le potentiel commercial de tout produit peut être affecté par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Terranueva et imprévisibles, tels que les modifications à la réglementation gouvernementale, y compris celles relatives aux prélèvements gouvernementaux susceptibles d'être imposés. Les modifications aux prélèvements gouvernementaux, y compris les taxes, pourraient réduire les bénéfices de Terranueva et rendre les investissements futurs ou les opérations de Terranueva non rentables. L'industrie fait également l'objet de nombreuses contestations judiciaires, qui peuvent affecter de manière significative la situation financière des acteurs du marché et qui ne peuvent être prédites de manière fiable.

Responsabilité du fait de produit

En tant que producteur et distributeur de produits conçus pour être ingérés ou inhalés par des humains, Terranueva est exposé à un risque inhérent d'exposition à des réclamations, à des mesures réglementaires et à des litiges concernant la responsabilité du fait des produits si on reproche à ceux-ci d'avoir causé des pertes ou des dommages significatifs. De plus, la production et la vente de produits comportent des risques de blessure ou de perte pour les consommateurs de produit en raison de la manipulation du produit par des tiers non autorisés, de la contamination des produits, de l'utilisation non autorisée par des inconnus, résultant de la consommation humaine de produits de Terranueva, seuls ou associés à d'autres médicaments ou substances pourraient se produire.

Terranueva peut faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité du fait du produit, reprochant notamment à Terranueva que ses produits aient causé des blessures, des maladies ou des pertes, ou comportait des instructions d'utilisation inadéquates ou des avertissements inadéquats concernant d'éventuels effets secondaires ou interactions avec d'autres substances. Une réclamation en responsabilité du fait d'un produit ou une procédure réglementaire contre Terranueva pourrait entraîner une hausse des coûts, affecter négativement la réputation de Terranueva auprès de ses clients et consommateurs et avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de Terranueva.

Système de technologies de l'information

Nous dépendons de systèmes de technologie de l'information (« systèmes TI ») pour la gestion de nombreux aspects de nos affaires et sont une composante essentielle de notre entreprise et de nos stratégies de croissance. Ainsi, une importante perturbation dans nos systèmes TI, ou la désuétude de ces derniers pourraient limiter la capacité à gérer et à exploiter notre entreprise de manière efficace. Ce systèmes sont notamment sensibles

aux dommages et à l'interruption par suite d'une panne de courant, aux désastres naturels, aux pannes informatiques ou de réseaux, à la perte de services de télécommunications, à la perte physique ou électronique de données, aux brèches de sécurité, aux cyberattaques, aux virus informatiques ainsi qu'aux lois et règlements qui nécessitent des améliorations obligatoires devant être faites dans un certain laps de temps et auxquelles nous ne pourrons pas nécessairement nous conformer. N'importe laquelle de ces perturbations pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre positionnement concurrentiel et/ou notre réputation et pourrait mener à des réclamations qui seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur notre profitabilité.

Responsabilité sociale et environnementale d'entreprise

Chez Terranueva, notre objectif est de devenir l'une des sociétés de produits de cannabis pouvant rayonner au Canada. Nous savons que pour atteindre cet objectif, nous ne pouvons pas uniquement penser à nos produits, mais également tenir compte des répercussions de nos activités sur l'environnement naturel et social. La Société ne comptabilise pas de provision pour des frais estimatifs futurs de réhabilitation du site afin de satisfaire aux normes gouvernementales, puisqu'à ce jour nos installations sont sommes très restreintes en superficie.

En ce qui trait à la responsabilité sociale de nos activités, Terranueva n'a pas encore élaboré une charte de responsabilité sociale puisqu'aucune vente n'a été effectuée jusqu'à ce jour, mais avec l'élaboration d'une stratégie de commercialisation et la mise en vente de nos produits la Société devra se pencher sur l'élaboration d'une charte.

Rappels de produits

Les producteurs et distributeurs de produits peuvent être soumis au rappel ou au retour de leurs produits pour diverses raisons, notamment des défauts aux produits tels que la contamination, des effets secondaires indésirables ou des interactions avec d'autres substances, la sécurité des emballages et l'étiquetage inadéquat ou inexact. Si l'un des produits de Terranueva fait l'objet d'un rappel en raison d'une prétendue défectuosité au produit ou pour toute autre raison, Terranueva pourrait être tenue d'engager des dépenses imprévues liées au rappel et à toute procédure judiciaire en lien avec le rappel. Terranueva pourrait perdre un volume important de ventes et ne pas être en mesure de remplacer ces ventes à une marge acceptable ou pas du tout. En outre, un rappel de produits peut nécessiter beaucoup d'attention de la part de la direction.

Risque opérationnel et couverture d'assurance

Terranueva dispose d'une assurance pour protéger ses actifs, ses opérations et ses employés sujets à des limites et exclusions de couverture. Bien que Terranueva estime que sa couverture d'assurance couvre tous les risques matériels auxquels elle est exposée et qu'elle est adéquate et habituelle dans son état actuel d'exploitation, cette assurance comme mentionnée ci-dessus est aussi sujette à des limites et exclusions de couverture et peut ne pas être disponible pour les risques et dangers auxquels Terranueva est exposée. Toutefois, Terranueva pourrait également ne pas être en mesure de maintenir une assurance couvrant ces risques à des primes économiquement viables. La couverture d'assurance peut ne plus être disponible ou ne pas être suffisante pour couvrir toute responsabilité en résultant. Terranueva pourrait être tenue responsable de la pollution ou d'autres risques qui ne seraient pas assurés ou que Terranueva pourrait choisir de ne pas couvrir pour des raisons de coûts ou autres. Les pertes résultant de ces événements peuvent entraîner des coûts importants pour Terranueva ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la performance financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

PERSPECTIVES

Terranueva a amorcé l'ingénierie détaillée pour la construction de la première unité de production modulaire (UPM) sur le site de L'Assomption, mais a repoussé la construction de celle-ci, compte tenu du marché, jusqu'au moment où sa rentabilité sera jugée stable. Cette approche évolutive permet de gérer les risques d'industrialisation et assure une pérennité à l'entreprise. Terranueva vise un déploiement accéléré de vente de produit fini à grande échelle pour l'ensemble de sa clientèle captive qu'elle cherche toujours à agrandir.

LITIGES

Le 14 décembre 2020, la Société a fait l'objet d'une poursuite en dommages-intérêts de la part d'un fournisseur pour rupture de contrat. En fonction des allégations reprochées par ce dernier, la Société devrait lui émettre 1 111 111 actions ordinaires à la suite de l'annonce d'une transaction potentielle avec une autre société, il réclame également 113 300 $ en dommages.

Également en 2021, la Société a fait l'objet de réclamations d'ex-dirigeants de la haute direction pour des salaires et indemnités impayés de 310 081 $ et une requête en dommages et intérêts pour congédiement injustifié et indemnités salariales non quantifiées.

Les créances salariales sont contestées sur la base d'un accord contractuel. Les conditions auxquelles les parties s'étaient entendues pour donner lieu au versement des salaires ne se sont jamais concrétisées et les indemnités de départ sont contestées.

La Société entend se défendre vigoureusement et considère que les poursuites sont non fondées.

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 16 décembre 2021, la Corporation a obtenu de Santé Canada une modification aux conditions de ses licences pour autoriser l'activité de vente de produits de cannabis séchés et frais aux détaillants autorisés par les provinces et les territoires et les titulaires d'une licence de vente à des fins récréatifs et médicales. De ce fait pour l'exercice 2021 – 2022 Terranueva s'apprêtent à finaliser sa stratégie de commercialisation aux fins de faire ses premières ventes.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Corporation et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de Corporation Terranueva et ont été approuvés par le conseil d'administration le 19 janvier 2022.

(S) Jean-Luc Landry
Chef de la direction

(S) Dominique St-Louis
Chef de la Direction financière